**Forum sur les questions relatives aux minorités**

 Genève, 24 & 25 novembre 2015

Discours de Francis Kpatindé (mercredi 25 novembre 2015)

Je vous remercie de m’avoir invité à ce Forum sur les minorités discriminées.

Sans doute à cause de mon propre parcours professionnel, j’ai choisi d’évoquer les relations entre les médias et les minorités et d’esquisser des pistes pouvant permettre aux médias d’apporter leur pierre à un accès plus équitable des minorités à la justice. Il n’est pas rare d’entendre qu’entre les minorités et les médias, c’est “la mésentente cordiale“.

Cette mésentente est, à mon sens, le fruit de l’incompréhension. Les médias et les minorités ont en effet besoin, chacun, de l’un et l’autre.

D’un côté, la situation des différentes minorités représente un champ insuffisamment exploré et une source inépuisable d’investigation et de sujets de reportage pour les médias.

De l’autre, les minorités ethniques, raciales et linguistiques ont besoin que leurs causes soient connues du plus grand nombre. En cela, les médias représentent pour eux un véhicule extraordinaire.

Dans la thématique d’un accès plein et entier des minorités à la justice, il est difficile de faire sans les médias. C’est par eux que transite la culture de masse. C’est aussi par les médias que l’image des minorités est retransmise. Les médias et les minorités ont donc tout intérêt à s’entendre car ils ont destin lié.

De fait, il n’y a pas toujours malice de la part des journalistes sur les minorités. Bien souvent, les médias ne connaissent pas ces minorités. Ils ne connaissent pas leur histoire, ni leurs trajectoires, ni les contextes, encore moins leurs cultures et langues parce que l’histoire officielle fait le silence sur les minorités.

Il ne faut donc pas s’étonner que les minorités soient représentées sous un prisme déformé, sous un angle étrange, avec son lot de préjugés. Mais, à mon avis, cela ne part pas toujours d’un mauvais sentiment.

Recruter des journalistes issus des minorités est en soi une bonne chose. Il est normal, juste et avisé que l’administration tout comme les entreprises, y compris de médias, soient le reflet de la société. Recruter des minorités dans les médias peut contribuer à une meilleure compréhension mutuelle et permettre de corriger erreurs et préjugés. Mais recruter des femmes et hommes issus des minorités dans les médias ne suffit pas en soi, car une rédaction n’est pas obligatoirement une structure souple et démocratique. Elle obéit à d’autres logiques, généralement très complexes.

On peut recruter davantage de membres des minorités dans les médias sans forcément obtenir des avancées substantielles, parce que le système médiatique fonctionne comme une République autonome, avec une assurance qui rien, parfois, ne vient justifier.

Dans les rédactions, le journaliste issu d’une minorité peut être tenu pour suspect, surtout s’il s’avise à vouloir couvrir des événements relatifs à sa propre communauté. On le suspecte d’être forcément partisan, même si c’est le plus professionnel des journalistes.

Alors que je travaillais il y a quelques années dans un magazine parisien, je me souviens du cas d’un journaliste issu de la communauté harratine de Mauritanie. Lorsqu’il traitait de cette communauté réduite à l’esclavage en Mauritanie, ses articles étaient examinés sous toutes les coutures et disséqués par les rédacteurs en chef.

Quelqu’un a même lancé, un jour, qu’il devrait éviter d’écrire sur les affaires mauritaniennes.

Pourtant, bien souvent, ce journaliste n’exprimait pas d’opinion dans ses articles. Il faisait même des efforts louables pour ne s’attacher aux seuls faits, mais il était suspect du seul fait de ses origines.

Fort de ce que je viens de dire, et pour terminer mon propos, je voudrais faire quelques suggestions.

1 – Il faut intervenir au niveau du premier maillon de la chaîne : les Ecoles de journalisme, fournir l’expertise et les outils pédagogiques sur les minorités aux jeunes journalistes afin de leur permettre de traiter de façon professionnelle, avec la connaissance et la sensibilité requises, ces questions.

2 – Il faut fournir ces mêmes outils pédagogiques aux médias sans, bien entendu, porter atteinte à leur indépendance.

3 – Et, comme on n’est jamais mieux servi que par soi-même, il faut encourager la création par les minorités de leurs propres médias, même si cela peut donner l’impression d’un renforcement du cloisonnement là où il est question de décloisonner. Et tout en ne perdant pas de vue que cette mesure ne suffira pas, à elle seule, à régler la question.